



---

# VILLE DE VINCENNES

---

DÉPARTEMENT  
DU VAL-DE-MARNE

---

Extrait du Registre des Décisions  
du Maire

---

**OBJET : MARCHÉ RELATIF A LA MISE A DISPOSITION, L'UTILISATION ET MAINTENANCE DE LA PLATEFORME SYNBIRD**      **DÉCISION N° DM-23-165 EN DATE DU 10 MAI 2023**

**VU** le Code général des collectivités territoriales ;

**VU** le Code de la commande publique ;

**VU** la délibération du Conseil municipal en date du 27 mai 2020 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

**VU** l'arrêté n° A-22-177 en date du 19 avril 2022, portant délégation de fonction à Monsieur Eric BENSOUSSAN, adjoint au Maire ;

**CONSIDÉRANT** la nécessité d'améliorer et d'optimiser l'efficacité de la prise de rendez-vous en ligne ; la gestion de file d'attente et d'agenda ;

**CONSIDÉRANT** qu'après étude, la proposition technique et financière de la société SYNBIRD répond aux exigences de la Ville de Vincennes ;

## D É C I D E

**DE SIGNER** avec la société SYNBIRD, sise 7 rue Sainte Barbe – 73000 Chambéry, représentée par Monsieur Julien BERGER DE NOMAZY en qualité de Président, un marché relatif à la mise à disposition, l'utilisation et la maintenance de la plateforme SYNBIRD.

La validité de ce marché est à compter de sa date de notification pour une durée initiale d'un an et est reconductible de façon tacite 3 fois pour une période de 12 mois, sans que la durée totale du marché ne puisse excéder 4 ans.

Le marché est traité à prix mixte et se compose comme suit :

- Le montant des prestations de mise en place et de paramétrage s'élève à 1 700.00 € HT.
- Le montant annuel de la prestation à prix forfaitaire est 4 400.00 € HT.
- Le montant maximum des prestations complémentaires qui font l'objet d'un bon de commande, est fixé à 15 000.00 € HT pour chaque année du marché.

**DE FAIRE FACE** à cette dépense au moyen des crédits ouverts au budget, aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,  
L'Adjoint au maire chargé de l'administration  
générale, de la sécurité publique et des affaires  
patriotiques,

***Signé***

**Eric BENSOUSSAN**

Accusé Réception en Préfecture :  
094-219400801-20230510-Imc1H10669H1-AR  
Date de réception en Préfecture : 10/05/2023  
Date de Publication : 10/05/2023